

Vasarely renaîtra-t-il

Sur fond de querelles familiales autour de l'héritage de Victor Vasarely, un vent nouveau semble souffler sur la fondation créée en 1971 par le maître de l'art optique.

Ce devait être le fleuron et le testament de Victor Vasarely. Surplombant le croisement des autoroutes A8 et A51, le bâtiment pensé comme une gigantesque « sculpture lumino-cinématique » par le père de l'art optique fut installé en plein cœur du Jas de Bouffan, à l'époque où ce nouveau quartier d'Aix-en-Provence sortait de terre, dans les années 70. Avant-gardiste à souhait, il devait abriter pour les « mille ans à venir » la fondation censée pérenniser l'œuvre du peintre. Aujourd'hui, cet idéal futuriste ressemble davantage à un vestige du passé. Le monument a subi les outrages du temps. Les hautes salles hexagonales ont perdu de leur superbe. Rongés par l'humidité, les plafonds affichent des tâches jaunâtres. Quelques trous s'offrent à la vue des rares visiteurs fréquentant le lieu. Manifestement laissée à l'abandon, la fondation est minée par les conflits des descendants du maître qui se disputent son héritage (lire ci-dessous). Peu enclins à mettre les mains dans ce cambouis successoral, les

pouvoirs publics ont laissé faire, se contentant d'un rôle de spectateur. Sur la première pierre de son monument, Victor Vasarely avait gravé un message revendiquant son ancrage aixois.

«Un artiste difficile, à la réputation ambivalente»

«Nous serons dignes de Paul Cézanne», promettait-il. «Sauf qu'Aix lui a tourné le dos. La municipalité, comme l'Etat d'ailleurs, a eu peur de cet artiste difficile, inclassable, à la réputation ambivalente», déplore Stéphane Salord, directeur de la fondation de 1995 à 2001. Selon l'ancien adjoint UMP de Maryse Joissans, passé dans le camp adverse aux dernières élections municipales, la politique culturelle de la ville se serait « focalisée sur le patrimoine de Cézanne et Picasso », au détriment de cet artiste « honni et haï ». « C'est lamentable », considère l'ex-vice-

président de la Communauté du Pays d'Aix (CPA). Les lignes sont toutefois en train de bouger. Sous l'impulsion notamment de Xavier Huertas, l'administrateur provisoire de la fondation nommé en octobre 2007, et de Pierre Vasarely, petit-fils de Victor. Au mois de mars, la vente aux enchères de 150 œuvres du maître a rapporté plus de 300 000 euros. Une somme qui permet de couvrir les dettes accumulées, mais aussi de préparer l'avenir. Les finances de la fondation assainies, les travaux de rénovation du bâtiment vont pouvoir démarrer. Un nouveau conseil d'administration devrait également être formé. Le conseil régional, le conseil général et la CPA ont été sollicités pour en devenir membres de droit. Sans doute un gage de stabilité pour la fondation. Enfin, un projet culturel basé sur des collaborations avec musées nationaux et étrangers ainsi que l'organisation régulière d'expositions d'art contemporain seront bientôt mis en place. La Ville s'est, elle aussi, décidée

à mettre son nez dans la fondation, en prenant toute sa place au sein de son conseil d'administration. Elle a dernièrement voté 300 000 euros de subventions sur trois ans pour des travaux d'urgence (électricité, chauffage, climatisation).

Des projets d'avenir

À plus long terme, la municipalité travaille sur un projet d'envergure afin de « restaurer la fondation dans son intégrité à la mémoire de Vasarely », indique Thierry Roche, en charge des affaires culturelles de la Ville et de la CPA. D'ici 2013, un pôle artistique devrait voir le jour autour du monumental bâtiment noir et blanc. « Nous voulons y construire la nouvelle école d'art d'Aix et transformer l'aberge de jeunesse attenante en résidence d'artistes », détaille le conseiller de Maryse Joissans précisant que ce projet « respecte l'essence de la fondation ». Dans sa tombe, Victor Vasarely en serait soulagé. SANDRO PISCOPO ET GEOFFREY DIRAT

Chronologie

■ **1992** : Les deux fils de Victor Vasarely, André et Jean-Pierre, ainsi que leurs épouses, Henriette et Michèle, portent plainte pour escroquerie et abus de confiance contre Charles Debbsch, doyen de la fac de droit d'Aix, alors président de la fondation Vasarely. Ils l'accusent d'avoir détourné une quinzaine de tableaux.
 ■ **1995** : Un arbitrage attribue aux deux-fils de l'artiste l'intégralité des œuvres détenues par la fondation. Ceux-ci s'estiment en effet lésés par les donations consenties par leurs parents à la fondation. Michèle Taburno-Vasarely devient présidente de l'institution.
 ■ **1997** : Michèle Vasarely vide la fondation de ses 430 toiles, 798 études originales et 18 000 sérigraphies. Décès de Victor Vasarely. Il laisse un testament désignant son petit-fils Pierre comme le seul à même de défendre son œuvre à l'intérieur de la fondation. Le député Christian Kert devient président de la fondation pour cinq ans. C'est la traversée du désert pour la fondation exsangue.
 ■ **2002** : Décès de Jean-Pierre Vasarely, dit Yvaral. Il était le fils de Victor, le mari de Michèle, et le père de Pierre.
 ■ **2003** : Après que le TGI de Paris a déclaré valable le testament de Victor Vasarely, son petit-fils Pierre peut légitimement entrer en jeu. Il intègre le conseil d'administration de la fondation.
 ■ **2004** : Michèle Vasarely s'installe à Chicago, où elle réside toujours.
 ■ **2005** : Pierre Vasarely obtient d'être désigné membre fondateur de la fondation. Condamnation de Charles Debbsch, qui s'enfuit au Togo.
 ■ **2007** : Le TGI d'Aix nomme un administrateur provisoire à la tête de la fondation, M^r Xavier Huertas.
 ■ **2008** : Action en justice de M^r Huertas pour contester l'arbitrage de 1995 dont l'annulation peut, selon lui, permettre à la fondation de récupérer les œuvres dispersées. Il est débouté en octobre.
 ■ **2009** : En deuxième instance, les juges aixois se déclarent incompétents et renvoient le dossier à la cour d'appel de Paris. Vente aux enchères à Drouot organisée par André Huertas. Elle rapporte à la fondation 300 000 euros.

Une succession de conflits

Si l'on écarte ses considérables enjeux patrimoniaux et financiers, ce n'est qu'une sombre querelle familiale, comme il en existe tant d'autres lorsqu'un aîné fortuné décède. Depuis 15 ans, les descendants de Victor Vasarely s'entredéchirent pour faire main basse sur l'œuvre pléthorique de l'artiste. Les chiffres donnent le tournis. L'héritage du maître compterait 1 300 toiles originales et plus de 18 000 sérigraphies. Dont personne ne sait vraiment ni où elles se trouvent, ni combien elles valent.

Toutes les œuvres aux membres de la famille

Depuis 2007, un nouvel acteur, extérieur à la famille, apparaît dans ce dossier. Nommé administrateur provisoire de la Fondation Vasarely par le Tribunal de grande instance d'Aix, avec pour mission d'éviter sa liquidation judiciaire, maître Huertas fait d'étonnantes découvertes. Il constate que le patrimoine initial de la fondation a disparu, si ce n'est les inéplaçables œuvres monumentales spécialement créées pour le bâtiment aixois. En fouillant dans les archives, il trouve l'origine de ce dépeuplement. Pour Xavier Huertas, l'arbitrage organisé en 1995 entre les héritiers et la fondation constitue le fondement de cette dilapidation. « Il a eu pour conséquence d'attribuer toutes les œuvres aux membres de la famille, et non plus à la fondation », explique l'avocat aixois. Tout est ensuite parti en fu-



« Je n'ai jamais dépossédé la fondation », jure Michèle Taburno-Vasarely. PHOTO AFP

statuer « dans la sérénité ». Comme leurs homologues aixois, les juges parisiens devront se pencher sur les conditions dans lesquelles fut rédigé ce fameux compromis. Suite à la rocambolesque affaire Debbsch – du nom de l'ancien doyen de la faculté de droit d'Aix, président de la fondation de 1981 à 1993 – les deux fils Vasarely, André et Jean-Pierre, placent la seconde femme de ce dernier, Michèle Taburno-Vasarely, à la présidence de la fondation. Les deux frères lui ont alors confié la gestion de leurs intérêts. C'est elle qui aurait ensuite piloté

l'arbitrage visant à rétablir les héritiers dans leurs droits. En réalité, il leur attribua l'intégralité des œuvres de la fondation, que Michèle était censée défendre en tant que présidente.

Arbitrage ou escroquerie

Plus intrigant encore, parmi les trois arbitres qui se sont penchés sur le dossier figurait le notaire de la famille Vasarely. Ce dernier avait à la fois réglé la succession et enregistré les donations contestées. En matière d'impartialité, on peut mieux faire. Une fois l'arbitrage entériné, la belle-fille du peintre organisa la répartition des œuvres entre son époux et son beau-frère, qui l'avaient mandaté à cet effet. Au passage, elle empoche une coquette somme pour rémunération de son intervention, plus quelques tableaux. Four Pierre, le petit-fils de Victor Vasarely, a demandé le flambant neuf de son grand-père, cet arbitrage n'est qu'un « habillage juridique pour couvrir une escroquerie. Michèle avait une adresse totale sur mon père et sur mon oncle. C'est de cette manière qu'elle a pu arriver à ses fins », accuse le membre fondateur de l'institution. Sa belle-mère affirme n'avoir « jamais dépossédé la fondation, ni dilapidé l'héritage de Vasarely ». Elle se défend en déclarant que les tableaux qu'elle détient lui ont été honnêtement « remis en rémunération de son travail ». La Cour d'appel de Paris devra trancher leur litige dans les prochains mois. GEOFFREY DIRAT

de ses cendres ?



Aix-en-Provence, hier. Pour beaucoup, le bâtiment de la Fondation Vasarely, pensé comme une gigantesque « sculpture lumino-cinématique », est lui aussi une œuvre de l'artiste. PHOTO V. BEAUME

Victor Vasarely (1906-1997)

■ Né à Pecs en Hongrie, il est le père de l'art optique ou Op art. Inspiré de l'art abstrait, et formé à l'école du Bauhaus de Budapest, il s'installe à Paris en 1930 où il débute comme artiste graphiste dans des agences publicitaires, comme Havas.
 ■ Créée en 1938, Zebra est considérée comme la première œuvre d'Op art. Victor Vasarely va rapidement développer son propre modèle d'art abstrait géométrique. Il institue de nouvelles relations entre les spectateurs et l'œuvre en provoquant la participation active de celui qui regarde, libre d'interpréter l'image en autant de situations visuelles qu'il pourra en concevoir.
 ■ Vasarely acquiert rapidement une renommée internationale. Il consacre sa propre fortune à la création d'une fondation, reconnue d'utilité publique en 1971. Elle comprend le musée de Gordes (1970-1997) et le centre architectonique d'Aix-en-Provence, mais aussi deux musées « didactiques » à Pecs (1976) et Budapest (1986) en Hongrie. Une fondation qu'il dote généreusement de milliers d'œuvres. Il estimait en effet que « l'art de demain sera trésor commun ou ne sera pas ». Ses héritiers l'auraient-ils oublié ? S. P.

Pierre Vasarely

«Je suis un légitimiste»

Le petit-fils de Victor Vasarely, qui lui-même désigné comme légataire universel, poursuit sa croisade pour sauver la fondation de son grand-père.
 ■ La fondation Vasarely a-t-elle un avenir ?
 « Je suis confiant ! Même si, jusque-là, rien n'a été fait pour sauver cette institution. Ce bâtiment fait pourtant partie intégrante du patrimoine d'Aix-en-Provence et il devrait bientôt être inscrit aux monuments historiques. C'est en effet le seul cas au monde d'un artiste qui a, de son vivant, contribué à l'édification d'une institution d'intérêt général. Mon grand-père y a consacré sa fortune ! La fondation devait perdurer après sa disparition. Mais elle a été victime d'une hémorragie de faire entendre la voix de Vasarely. Il y a eu des incompréhensions. Le pays d'Aix a préféré mettre en avant Cézanne... Que mon grand-père considérait comme son maître ! L'important, aujourd'hui, c'est de travailler tous ensemble autour d'un projet culturel... »
 ■ Estimez-vous que Victor Vasarely est un mal-aimé dans le



monde de l'art ?

« Il a fallu cent ans aux Aixois pour qu'ils s'approprient l'œuvre de Cézanne ! Nous n'avons pas le recul suffisant. En Scandinavie ou aux États-Unis, Vasarely est incontournable. En France, il a encore un problème de visibilité. Mais je ne démenterai pas la fondation vers ces pays par exemple ! Je suis « légitimiste » : mon grand-père a décidé de s'installer à Aix et à Gordes, je respecte sa décision... »
 ■ Le bâtiment est en si mauvais état ?
 « Je m'inscris en faux contre cette affirmation. Depuis 20 ans, le bâtiment n'est pas chauffé, ni climatisé. Mais il n'a pas souffert. Les œuvres non plus. Il y a certes un programme de rénovation à entreprendre en collaboration avec architectes, historiens d'art, et l'aide des collectivités locales et des mécènes. Nous devons être prêts pour Marseille 2013. Ce bâtiment est une œuvre d'art. C'est un Vasarely à part entière ! »
 ■ Qu'en est-il du projet culturel de la fondation ?
 « Nous souhaitons collaborer avec les musées de Pecs et Budapest, en Hongrie, qui vont nous prêter des œuvres en attendant que nous puissions récupérer nos biens. En 2010, Pecs sera capitale européenne de la culture. Il serait intéressant d'établir des ponts entre Aix et cette ville. À Avignon, Dunkerque, Bénéroult, il existe aussi des Vasarely inconnus, inouïs, inouïsés qui dorment dans les stocks. J'aimerais pouvoir en exposer quelques-uns dans la fondation. Ainsi, nous pourrions reconstituer une petite collection aux côtés des œuvres monumentales du bâtiment d'Aix-en-Provence. La fondation reste active. Durant l'été, nous allons organiser colloques, conférences-concerts, expositions d'art contemporain... Tout sera fait pour honorer l'artiste et son œuvre. La fondation doit devenir un acteur majeur de l'art. »